

REMARQUE : Si vous avez déjà soumis une demande de financement auprès de Téléfilm Canada ou du Fonds des médias du Canada (en indiquant que le projet est une coproduction), vous devrez également soumettre une demande de recommandation préliminaire.

Pour soumettre une demande, veuillez remplir la demande en ligne et télécharger tous les documents énumérés ci-dessous.

*Prenez note que les liens vers des services d'hébergement de fichiers en ligne (Dropbox, Google Drive, OneDrive, CloudMe, Sugar Sync, etc.) ne sont pas acceptés.

Tous les documents fournis à Téléfilm Canada doivent être en français ou en anglais.

RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT *		
1.	Documents Corporatifs (télécharger ces documents dans la section « Organisation » dans Dialogue)	- Documents de constitution du Requérant et de sa ou ses société(s) mère(s). - Déclaration sur le statut canadien de la société et les renseignements corporatifs du Requérant et de sa ou ses société(s) mère(s), le cas échéant (formulaire disponible sur le site Internet de Téléfilm).
<i>* le Requérant doit être la société canadienne chargée de la production du projet. Aucune recommandation ne sera émise au nom d'une société qui n'a pas encore été constituée.</i>		
DÉCLARATIONS DE COPRODUCTION, s'il y a lieu		
2.	Déclaration du producteur canadien	Formulaire requis si un ressortissant canadien participe à l'écriture (formulaire disponible sur le site Internet de Téléfilm).
3.	Déclaration(s) de(s) l'auteur(s) canadien(s)	Formulaire requis pour chaque scénariste canadien (formulaire disponible sur le site Internet de Téléfilm).
4.	Déclaration(s) - Exemption pour mention de courtoisie	Formulaire requis pour toute mention de courtoisie d'un pays non-coproducteur (formulaire et document guide disponibles sur le site Internet de Téléfilm).
Voir le document <i>Comment utiliser les déclarations de coproduction</i> sur le site internet de Téléfilm pour plus d'informations		
PREUVE DE FINANCEMENT/DISTRIBUTION		
5.	Entente(s) de financement	Toutes les ententes de financement dûment signées appuyant les montants mentionnés à la structure financière canadienne (les lettres d'entente et les ententes abrégées sont acceptables à cette étape).
6.	Entente(s) de distribution	Entente(s) dûment signées relative(s) à la distribution au Canada et dans le reste du monde si disponible.
ENTENTE DE COPRODUCTION		
7.	Entente de coproduction	Entente détaillée dûment signée (veuillez intégrer à votre entente les clauses spécifiques au(x) traité(s) visés).
CHAÎNE DE TITRES		
8.	Documents relatifs à la chaîne de titres	- Une description complète de l'historique du développement du projet, incluant les nationalités des sociétés et des personnes. - Entente de transfert de droits de la société mère à la société à but unique, le cas échéant.
ÉLÉMENTS DE PAYS NON-COPRODUCTEURS		
9.	Déclaration des éléments de pays non-coproducteurs	Déclaration dûment remplie (formulaire disponible sur le site Internet de Téléfilm).
Veuillez noter que Téléfilm peut exiger tout document additionnel.		